



Fédération départementale



Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 24 septembre 2018, Le Pouzin

Le 24 septembre deux mille dix-huit, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Patrick ROUCOUX.

Étaient présents avec voix délibérative :

Mesdames : BERGERE Françoise, CLEMENT-MONTALBANO Thérèse, RAYNARD Christiane (avec le pouvoir d'Alain FAUCUIT), FAURE Sandrine, EVARD Karen, MANFREDI Pascale, REYMOND Chantal (pouvoir de DELLABBE Noëlle), SCHUSCHITZ Maud, AVOGADRO Nathalie (pouvoir de THIRY Isabelle), Françoise CARRET, CHEIKH Halima, RODRIGUEZ, Marie AUDIBERT Agnès

Messieurs : André GIODANO, Sébastien HAOND (pouvoir de Eric LACOMBE), Stéphane COLLARD, ROUCOUX Patrick, GAGOU Mustapha (pouvoir d'Annie Collonge), Daniel BENASSY

Étaient excusés.

Mesdames : DELLABBE Noëlle, GLASS Josie, COLLONGE Annie, BOUKHARI Nor El Houda, THOMEL Sylvie, Fanny GILLES.

Messieurs : ASTIER Philippe, LACOMBE Eric, Alain FAUCUIT, HALLIER Jean-Claude, HORN Emile

Étaient présents sans voix délibérative :

Madame : JAUME Vanessa (déléguée de la fédération)

Ordre du jour

- **Allumons nos lanternes :** Que s'est-il passé sur votre territoire depuis le dernier CA ?
- **Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 05/06/2018.**
- **TRAVAIL COLLECTIF : Analyse du texte définitif de la COG :** qu'est-ce que ça va changer pour les csx ? pour la FACS ? échanges sur les points de vigilances à avoir
- **Présentation de l'avancée des différents chantiers menés par les collaborateurs** (Incontournable, Inévitable, BAFA CS, bien vieillir-Ag2r) et autres (formation accueil, APP direction)
- **Retour sur la rencontre de toutes les fédés Rhône Alpes / Auvergne sur l'avenir de l'URACS (réunion du 22/09)**
- **Point sur la mission fédérale à Privas**
- **Point sur le CS des Vans**
- **TRAVAIL COLLECTIF : schéma AVS (animation de la vie sociale)...** quelle articulation avec la convention FACS ?
- **Questions diverses**

- **Allumons nos lanternes**

Les participants volontaires prennent la parole à tour de rôle pour partager la situation de leur territoire

- **Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 05 juin 2018**

Nombre de votants pour ce vote : 25

Ne prennent pas part au vote : 3

Pour : 22 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

Le compte-rendu est adopté à la majorité des suffrages exprimés.

- **REUNION GRANDE REGION - URACS**

Au regard de la fusion des régions Rhône Alpes et Auvergne, l'URACS a entamé une réflexion avec les fédérations concernées afin de déterminer les futurs contours de l'union régionale.

Une réunion de concertation a eu lieu le samedi 22 septembre à Givors. Le bureau de la FACS avait mandaté Stéphane COLLARD et Françoise BERGERE afin d'aller porter la voix de la FACS.

Le bureau avait statué sur le fait qu'il est nécessaire aujourd'hui de construire une union des fédérations avec les fédérations d'Auvergne, et ce, afin de permettre la continuité du dialogue avec toutes les institutions régionales.

La réunion a été fastidieuse et houleuse. De nombreux débats ont eu lieu. La fédération de la Loire est frileuse.

La prochaine réunion aura lieu à St Etienne le 08 novembre. La FACS sera représentée par Vanessa JAUME et Françoise BERGERE. Il est décidé de conserver notre ligne de conduite visant à l'union des fédérations de l'Auvergne et de Rhône Alpes.

- **Point sur le centre social de Privas**

Délégation de mission à la FACS

Cette mission fait suite à une sollicitation de la Ville de Privas, gestionnaire du Centre Social l'ART DES LIENS par l'intermédiaire du CCAS de Privas. En effet, depuis le 12 janvier 2018 le poste de direction du centre social est vacant suite au départ de la personne en poste. La FACS a été interpellée par les compagnons et par les salariés (de manière informelle) du malaise lié à cette situation d'absence de direction.

Dans le même temps, la Ville a affirmé son souhait d'optimiser l'animation sociale sur son territoire en favorisant le rapprochement du centre social l'ART DES LIENS et de la MJC Couleur.

Dans ce contexte la Ville de Privas a demandé à la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux de l'accompagner dans cette démarche de réflexion et de mise en œuvre.

Cette mission permettra, tout en assurant la direction du centre social et la mise en œuvre de son projet social, de préparer l'avenir en accompagnant la fusion du CS l'ART DES LIENS avec la MJC Couleur.

Le Centre social est un adhérent de la Fédération Ardéchoise des Centres sociaux. Celle-ci se propose de soutenir celui-ci dans cette période transitoire.

Où en sommes-nous ?

Stéphane COLLARD a repris l'intégralité des dossiers dans le cadre de sa mission de direction. Il ne s'agit pas de travailler dans une logique de développement des projets, mais de remettre un cadre rassurant et pertinent pour permettre la mise en œuvre du projet social.

Le professionnalisme de Stéphane est mis en avant par les compagnons, les salariés et la Ville.

Concernant le rapprochement des 2 structures, on avance doucement. On ne note pas une volonté de la MJC d'accélérer la dynamique. Il semble qu'il y ait beaucoup d'appréhensions du côté de la MJC, ce qui freine l'avancée des travaux et alourdit la démarche de rapprochement initialement souhaitée.

Un Comité de pilotage d'évaluation de la mission à mi-parcours aura lieu le 17 octobre avec la CAF, la FACS, Stéphane Collard, la Ville.

Stéphane rédige un document qui vise à capitaliser toutes les étapes de la démarche de rapprochement de structures, en insistant sur la place des bénévoles au cœur du pilotage de ce rapprochement.

- **Présentation de l'avancée des différents chantiers menés par les collaborateurs**

L'Incontournable

La rencontre de tous les animateurs enfance/jeunesse permanents et occasionnels du réseau devait se tenir à Aubenas le 29 septembre. Elle a été organisée par PAULINE (responsable enfance/jeunesse de Tournon) Trop peu de centres ont validé leur participation ce qui nous pousse à annuler l'évènement. Beaucoup de déception pour la collaboratrice en charge de l'organisation (et du groupe de travail associé). Ceci pose la question de la pertinence du modèle de ré-organisation de la FACS...

L'Inévitable

Rencontre de jeunes du réseau autour de la thématique des jeux vidéo (tournoi de jeux vidéo et épreuves physiques) le 31 octobre à Villeneuve de Berg
Organisée par Carole de VDB (un groupe de travail est associé) – 8 centres ont d'ores et déjà répondu présents.

Bafa CS :

2 collaborateurs mènent le chantier (Pierre de Valgorge ; Lorraine du Palabre): L'idée est de créer une formation Bafa avec les spécificités des csx (philosophie, axe politique, connaissance du réseau, etc) pour des jeunes qui seraient repérés sur les territoires (notion de parcours éducatif).

On travaille au rapprochement avec les Foyers Ruraux pour le tronc commun de la formation.

La session de formation aura lieu en internat, sur une durée d'une semaine, à la MFR de Villeneuve de Berg. Suite à cette formation, les participants feront leur stage pratique dans les csx ardéchois, et s'engagent à y travailler pendant un laps de temps à définir.

→ Ce Bafa pourrait être présenté aux CDC afin d'avoir un financement (pour payer le Bafa des jeunes de la CDC)

« Bien Vieillir sur le territoire ardéchois » :

La personne en charge de ce dossier est Rachel Nodin (animatrice DSL au Pouzin/Privas)

Séjours : 2 séjours seniors ont été organisés. Bilan positif (même si des améliorations peuvent être apportées).

Au total, 80 personnes seront parties (mer et montagne). Les séjours ont été co-organisés par les seniors lors des regroupements du GPS départemental.

Livret de valorisation : les Csx – acteurs du bien vieillir sur le territoire.

→ Plaquette d'info numérique pour valoriser les actions/projets des csx avec les seniors.

Appel à projet AG2R La Mondiale : 4 projets ardéchois retenus sur 5 → projets autour du développement social local « bien vieillir »

St Agrève, Tournon, La Voulte, Le Palabre.

Actions menées pour les seniors

AG2R voulait financer des actions commençant le 1er octobre et innovants.

6 000€ par an sur 3 ans. 36 projets sur Auvergne Rhône Alpes.

Rachel sera invitée lors de notre prochain CA à présenter la première version du livret, et à faire un point rapide sur les différentes actions seniors fédérales.

Formation accueil :

Accueil de soi pour mieux accueillir l'autre. Accueil des personnes fragilisées. Compréhension et gestion des émotions.

Intervenante : Laetitia DE SCHOUTHEETE

95 % du réseau est présent lors de ces formations. Bilan intermédiaire très positif.

APP :

Près de 50% des directeurs/trices participent à ces séances d'analyse de la pratique professionnelle (5 séances sur l'année)

Intervenante : Laetitia DE SCHOUTHEETE

- **Analyse du texte définitif de la COG** : qu'est-ce que ça va changer pour les csx ? pour la FACS ? échanges sur les points de vigilances à avoir

Rappel : La COG (convention objectifs et gestion) est un contrat signé entre la CNAF et l'Etat qui définit les grandes orientations de la politique sociale pour les 4 prochaines années, et les moyens s'y référant.

- la COG s'est finalisée avec un FNAS à 2% (contre 7% dans la précédente) mais les prestations de services « animation globale » et « Animation collective famille » seront revalorisées chaque année respectivement de 4,5% et 8,2% - ce qui est tout à fait exceptionnel dans le contexte actuel (on note ici l'intention forte sur les questions de famille et de parentalité / en cohérence avec la stratégie pauvreté). Les prestations EVS seront également revalorisées de 4,5 % par an.

Vous l'avez vu dans la COG, le tableau financier prévoit une augmentation de nos 2 PS respectivement de 4,5 % par an pour la PS Animation Globale et de 8,2 % pour la PS ACF. La CNAF s'était rapidement empressée de nous signifier que c'était exceptionnel ! Certains d'entre vous ont néanmoins eu des doutes et nous avons à nouveau questionné la CNAF. Après consultation des services financiers, Cyrille Broilliard, l'Adjoint du Directeur de l'Action sociale, nous a envoyé les infos suivantes : "les 2 PS sont revalorisées de 1.5% par an sur toute la COG, dès 2018. Les chiffres que tu m'évoquais hier intègrent un effet volume lié aux créations envisagées de nouveaux csx". C'est moins bien que l'annonce initiale. Il nous faudra rester en veille sur d'autres aspects de cette COG.

- Des efforts budgétaires pour les CAF et la CNAF : moins 5% de dépenses de fonctionnement, suppression de 2100 postes – les directeurs de CAF seront mobilisés sur les questions internes bien plus que sur l'AVS en début de COG – avec des attentes sur les centres sociaux en matière d'accès aux droits / de numérique très certainement
- Des priorités petite enfance (30 000 places de crèches créées sur 4 ans, un « bonus territoire » de 1000 € par place de crèche dans les quartiers prioritaires), parentalité (500 LAEP créés, 150 postes de médiateurs familiaux) et AVS
- la COG mentionne le développement de 400 Csx et de 200 EVS sur la période des 4 ans. Pour les Centres sociaux, 260 seront développés en QPV (alors que nous craignons que la totalité des créations soient fléchées sur les QPV).
- Les « Tiers lieux », « Fab'Lab », les logiques hors les murs, numérique ... sont encouragées : un enjeu pour notre réseau ?!
- Concernant les EVS, les centres sociaux sont attendus pour soutenir, accompagner les EVS de leur territoire (essentiellement en milieu rural)
- Maintien des fonds propres des CAF et maintien de « fonds publics et territoires » (légère augmentation mais 2 nouvelles lignes intègrent le dispositif).
- Les budgets sont fongibles – ce qui signifie que si certaines lignes sont non consommées, d'autres peuvent être amenées à grossir.
- 1000 prestations « jeunesse » sont créées (la CNAF avait une ambition de 12 000). Ces prestations devraient fonctionner sur le principe de la prestation ACF. Elle sera de 23 000 € par an. Elle bénéficiera à des structures et non pas à des municipalités. Elle ne pourra financer des structures déjà financées par un CEJ. La CNAF nous dit que certaines CAF envisageraient de financer des structures nouvelles (souhait de ne pas mettre tous les moyens dans les centres sociaux). Les « Promeneurs du Net » seront également encouragés (soutien à la coordination). A suivre ! En parallèle, les CEJ seront abandonnés (non renouvellement).
- La COG pousse enfin le principe de la territorialité : Schémas de services aux familles et SDAVS seront interconnectés. Les CTG deviendront les outils centraux de déploiement des politiques CAF / CNAF dans les territoires (les Projets Educatifs De Territoire – PEDT étant inclus dans ceux-ci)

- **schéma AVS (animation de la vie sociale)...** quelle articulation avec la convention FACS ?

Le schéma Animation de la Vie Sociale est un document CAF (pilote), co-élaboré et signé par le Conseil Départemental 07, la MSA et la FACS. Ce schéma vise à déterminer le développement des centres sociaux et des EVS en fonction de l'analyse des territoires (maillage du territoire, zone blanche, dynamique existante, etc).

Il a une durée de vie de 4 ans.

Nous sommes en ce moment, entrain de travailler sur l'élaboration de ce schéma pour un renouvellement

au premier trimestre 2019.

Plusieurs enjeux se posent pour nous aujourd'hui :

- Quelle est l'articulation entre le schéma AVS et notre accord cadre/convention ?
il semble que la CAF souhaiterait voir intégrer la convention FACS dans le schéma... Nous défendons le fait que notre convention (qui associe les 4 mêmes signataires) doit rester le document qui définit notre projet, nos axes de développement. Il est fondamental que la FACS ne devienne pas un outil de la CAF.
- Répartition des fonds propres de la CAF
La FACS défend le fait qu'il est essentiel qu'elle soit associée activement à la réflexion concernant les critères d'attribution des fonds propres de la CAF - processus de réflexion en cours avec une mise en œuvre en 2020.
- Gestion d'EVS par les CSX
La FACS défend l'idée qu'un CS pourrait gérer un agrément EVS afin de financer l'expérimentation de l'itinérance du CS / du développement spécifique du CS
- Développement des EVS sur le territoire
La FACS alerte les partenaires sur le risque de développer les EVS tout azimut en Ardèche... en mettant en avant que les collectivités sont les principaux financeurs des structures d'animation locale, mais qu'aujourd'hui elles ont des budgets contraints. Il faudra donc aller vérifier, avant toute création d'EVS, que la collectivité de référence est bien OK pour supporter la charge financière de cette nouvelle structure.
- *Dans le cadre des CTG... la CAF pousse à ce que le renouvellement des projets sociaux des centres s'effectuent par territoire (intercommunalité) et non de manière collective à l'échelle de tout le département comme aujourd'hui. Cet élément demandera une réorganisation du temps de travail du délégué qui effectuait un accompagnement collectif et coordonné.*

**Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le jeudi 22 novembre
2018 – 19h00
Lieu : Centre social du Pouzin**

Patrick Roucoux

Christiane Raynard